



ALGICIDE POUR PISCINES

- Efficace : détruit et empêche la formation des algues.
- Permet de maintenir une eau cristalline.
- Aucune accoutumance des algues.
- Renforce l'action du chlore.
- Se mélange instantanément à l'eau.
- Reste très stable dans l'eau.
- Ne fait pas varier le pH de l'eau.
- S'utilise à titre préventif et curatif.
- S'applique dans les piscines collectives et les pédiluves.

UTILISATEURS

Hôtels, campings, piscines municipales, complexes sportifs, etc.

APPLICATION

- Traitement algicide choc: 2,5 litres de PISCINE ALG 7 pour 100 m³ d'eau à verser autour du bassin.
- <u>Traitement algicide de maintenance</u>: 0,5 litre de PISCINE ALG 7 pour 100 m³ d'eau à verser autour du bassin tous les 5 à 7 jours.

Après chaque averse, ajouter 0,5 litre de PISCINE ALG 7 pour 100 m³ d'eau. Par forte chaleur, ou en cas de forte fréquentation de la piscine, augmenter légèrement les dosages.

CARACTÉRISTIQUES

Matière active: Ammoniums quaternaires.

Aspect: liquide limpide incolore.

Densité: 1 environ.

pH: 7,5.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1406-1206-2947



